

# Les 33 élèves ont pu partir en classe de neige

S'il est une classe de neige qui aura fait bouger parents, élus et responsables de l'académie, c'est bien celle des 33 élèves de l'école primaire. Le 15 décembre, les parents d'élèves concernés apprenaient que la classe de neige n'était pas validée par l'inspection académique. Cette dernière évoquait le fait que la part des parents devait se rapprocher de la gratuité étant donné que l'école se situait en réseau d'éducation prioritaire (REP). Après une manifestation des parents devant l'école et une rencontre entre Gilbert Doucet, le maire et l'inspection académique, un accord était trouvé. « Les subventions ayant déjà été votées, on a décidé de passer par le biais du CCAS (Centre communal d'action sociale) pour limiter le coût des familles. Nous avons octroyé une somme supplémentaire de 40 € par enfant », souligne Yolande Jore, adjointe au maire.

Le coût total est d'environ 25 740 € pour les 33 élèves de CM1 et 2 et Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). A la base, le financement était divisé en trois parts entre la municipalité, les parents et la coopérative scolaire. « Cela représente 260 € par famille mais comme la municipalité a ajouté 40 €, les familles ne déboursent désormais que 220 € », poursuit Yolande Jore. Les élèves ont donc pu partir et sont à Valloire (Savoie), jusqu'au 16 janvier. Le directeur Cédric Picot note : « Cette classe de neige est une démonstration forte de l'investissement des élus dans leur école et dans la volonté d'encourager une ouverture sur le monde. »



En classe de neige, les 33 élèves de l'école de Saint-Vaast-la-Hougue sont à Valloire (Savoie) jusqu'au 16 janvier. Ouest-France